

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 15 mai 1899, a nommé M. Martin-Lucien Charles, Chancelier du Consulat Général de Monaco à Marseille, en remplacement de M. Paul Cases, décédé.

Par Ordonnance Souveraine du 16 du même mois, M. Georges-Jules-Etienne Fombertaux est nommé Commis-Greffier de la Justice de Paix, en remplacement de M. Mathieu-Joseph Charrot, démissionnaire.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

#### DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert a été élu Membre correspondant de la Société Royale de Géographie de Londres, par le Conseil de cette Société.

S. A. S. le Prince Héritaire est parti vendredi par le train de 1 heure 48 se rendant par Marseille à Constantine. Son Altesse, accompagnée par M. le comte de Lamotte d'Allogny et le chef d'escadron d'état-major Alban Gastaldi, a été reçue à la gare, par S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur général, M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, et M. le colonel d'état-major Bellando de Castro. Sur le quai du départ, se trouvaient en outre un grand nombre de fonctionnaires et de notabilités monégasques venus pour saluer le Prince Héritaire, qui a été accompagné jusqu'à Marseille par M. Emile Bernich, conseiller privé.

Hier, S. A. S. la Princesse Alice a quitté la Principauté par le rapide de l'après-midi. Le salon spécial de la gare avait été coquettement orné de fleurs pour la circonstance. Parmi les nombreuses personnes venues pour saluer la Princesse, on remarquait : S. Exc. M. le Gouverneur Général et M<sup>me</sup> Olivier Ritt ; M. le Maire de Monaco et la comtesse Gastaldi ; M<sup>me</sup> la vicomtesse et M<sup>lle</sup> Gastaldi ; M. le Président du Tribunal Supérieur et M<sup>me</sup> de Lattre ; M. le baron de Roland ; M. le colonel Bellando de Castro ; le colonel comte de Christen ; M. le Ch<sup>er</sup> Jolivot ; M. Delalonde ; les commandants Forzinetti et Belon ; le capitaine Plati ; le capitaine Bandini ; le capitaine Carr, commandant le yacht *Princesse-Alice* ; M. et M<sup>me</sup> Georges Bornier ; M. le chevalier de Loth ; MM. Wicht et Cabirau ; le docteur Pontremoli ; MM. Alfred Mortier et Jules Michel ; le docteur et M<sup>me</sup> Guimbail ; M. Bardolet, etc.

A une heure, le Prince et la Princesse arrivent en voiture, accompagnés de Mademoiselle et de M. le Duc de Richelieu. Après s'être entretenue aimablement avec les personnes présentes, S. A. S. la Princesse Alice se dirige vers le compartiment qui lui a été réservé et dans lequel S. A. S. le Prince Albert monte jusqu'au moment du départ.

De superbes gerbes de fleurs sont offertes à la Princesse, qui, lorsque le train s'ébranle, salue une dernière fois l'assistance.

La paroisse de Sainte-Dévote a fait, hier, son pèlerinage annuel à N.-D. de Laghet. Une messe solennelle avec chants et musique a été célébrée à 9 heures. La présence de M<sup>sr</sup> Theuret, évêque de Monaco, a donné un éclat particulier à ce pèlerinage pour lequel un grand nombre de fidèles avaient répondu à l'appel de M. le curé Mercier.

Nos dilettantes apprendront avec plaisir que M. Arthur Vigna, le distingué chef d'orchestre, nous restera cet été pour diriger l'excellent orchestre du Casino.

Un premier et intéressant concert a eu lieu, sous sa direction, dimanche dernier, concert qui a été fort applaudi par une nombreuse assistance.

Encore une victoire à l'actif de nos excellentes Sociétés : S. Exc. le Gouverneur vient, en effet, de recevoir une dépêche de M. Gastaud, vice-président de la Société de gymnastique l'*Etoile*, constatant que cette vaillante phalange a obtenu au concours de Dijon trois premiers prix dont une couronne.

Samedi dernier, la Société Philharmonique a donné une sérénade à son président, M. le Chevalier de Loth, à l'occasion de sa fête.

Au nom du bureau, une magnifique gerbe de fleurs a été offerte au sympathique président.

M. le docteur Pontremoli vaccinera tous les mercredis, à une heure et demie, à la Mairie.

M. le docteur Onda vaccinera tous les jeudis, à une heure et demie, à l'école des Moulins.

M. le docteur Marsan vaccinera tous les samedis, à dix heures, à l'Hôtel-Dieu.

Au nombre d'une centaine, les Membres du Sport Vélocipédique Monégasque sont revenus ce matin de leur excursion dans le département de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Dans toutes les communes traversées, nos cyclistes ont reçu le plus chaleureux accueil, et leur excellente fanfare a été vivement acclamée.

M. le Préfet de Vaucluse avait bien voulu prendre un arrêté et donner des instructions pour favoriser cette excursion. La Société s'en est montrée très touchée et n'a pas voulu quitter Avignon, lundi soir, sans donner une aubade devant l'Hôtel de la Préfecture.

L'excursion effectuée par le S. V. M. a été fort belle, et tous ceux qui y ont pris part ont fort admiré les sites pittoresques qu'ils ont traversés.

Partie dimanche matin de Tarascon, la colonne, fanfare en tête et fanion déployé, est arrivée vers 10 heures à Châteaurenard, où le déjeuner a été servi. Dans l'après-midi on s'est rendu à la célèbre fontaine de Vaucluse par l'Isle sur Sorgue, et le soir nos cyclistes arrivaient à Cavaillon, où la réception a été particulièrement brillante.

Lundi, le groupe a gagné Avignon, d'où a été

adressée la dépêche suivante à M. le Gouverneur Général :

Gouverneur Général, Monaco

Cent membres Sport Vélocipédique Monégasque, en excursion dans Vaucluse, adressent à Votre Excellence sentiments respectueux et la prie transmettre à Leurs Altesses Sérénissimes expression de leur profond attachement, tiennent à proclamer qu'ils ont été touchés accueil sympathique reçu partout. Préfet Vaucluse a pris mesure pour favoriser excursion.

PRÉSIDENT.

Au reçu de cette dépêche, le Prince, à qui elle a été communiquée aussitôt, a chargé S. Exc. M. Ritt de remercier et féliciter la Société.

Ajoutons que partout les municipalités et les populations ont fait l'accueil le plus flatteur au Sport Vélocipédique Monégasque, qui gardera de ces marques de sympathie un souvenir durable.

L'excellente troupe des Bouffes-Parisiens, en représentation au théâtre de Monte Carlo, nous a donné, vendredi et samedi, deux bonnes représentations de l'*Amour Mouillé*, un léger petit opéra-comique dont le livret, sans être dénué de grâce, a paru un peu vieilli, mais dont la partition remplie de motifs faciles a gardé une réelle fraîcheur. Cette œuvre, comme les précédentes qui ont été montées en ces derniers temps, a été remarquablement interprétée. On a particulièrement admiré et applaudi M<sup>me</sup> Tariol-Baugé qui porte avec autant d'élégance que de désinvolture aimable le travestissement et qui est aussi habile chanteuse que charmante comédienne. Le succès de sa mignonne camarade, M<sup>lle</sup> Alice Bonheur, n'a pas été moins vif. La fantaisiste M<sup>lle</sup> Laporte, les réjouissants comiques Regnard, Poudrier et Brunais ont complété la parfaite interprétation de l'*Amour Mouillé* qui nous a encore procuré le plaisir d'applaudir les ébats chorégraphiques du corps de ballet stylé avec beaucoup d'art par M<sup>me</sup> Gedda. Cette semaine, la troupe des Bouffes-Parisiens reprend ses deux grands triomphes les *P'tites Michu* et *Véronique*, puis les adieux de la troupe auront lieu lundi, mardi et mercredi prochain avec le *Soleil de Minuit*, une des plus amusantes opérettes du répertoire.

Dans ses audiences des 16 et 18 mai, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Nicola Louis, né à Menton, cocher, demeurant à Menton, 24 heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Cucchiatti Mathieu, né à Albaretta Macra (Italie), garçon de buvette, 24 heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Lombardi Annibal, né à Nice, charretier, vingt-quatre heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Martino Marie, veuve Ginocchio, née à Finalmarino (Italie), un mois de prison pour vol et infraction à un arrêté d'expulsion.

Stève Pierre, né à Saorge (Alpes-Maritimes), boucher, 16 francs d'amende, confisqué la viande saisie, pour introduction de viande en fraude.

Gasta. Idi Charles, né à Olivetta (Italie), boucher, 16 francs d'amende avec confiscation, pour introduction de viande en fraude.

Deninotti Pierre, né à Villanova Mondovi (Italie), sans profession, 16 francs d'amende (par défaut) et confiscation pour introduction de viande en fraude, et Bonniard Antoine, boucher à Monaco, déclaré responsable.

Gastaud Emmanuel, né à Monaco, propriétaire, 16 francs d'amende et ordonné la démolition de la construction pour infraction aux ordonnances sur les travaux de construction.

Penn Marianne, femme Salvay, née à Tuagni (Italie), restauratrice, 5 francs d'amende pour tenue de garni sans autorisation.

AVIS

L'Entreposeur des Tabacs et des Allumettes a l'honneur d'informer le public que les bureaux de Tabacs de la Principauté viennent d'être fournis de cigares : sénateurs, députés et manilles.

Lettre de Paris

Paris, 22 mai.

Par une singulière coïncidence, M. Sarcey est mort presque en même temps que Becque. Ces deux hommes ne s'aimaient guère et peut-être leur désaccord ne venait-il que d'un malentendu. Quoi qu'il en soit, Becque jugeait sévèrement Sarcey qui le lui rendait bien.

Pourtant Sarcey fut de ces rares critiques pleins de probité et qui cherchent à enseigner quelque chose aux auteurs dramatiques : « Je n'ai qu'une ambition, disait-il, c'est que sur ma tombe on mette cette légende qui résumera ma vie : « Sarcey, professeur et journaliste. »

Cette préface, qu'il avait rédigée lui-même dans la lettre célèbre où il déclinait, pour le présent et l'avenir, toute candidature à l'Académie française, résume, en effet, admirablement la vie de Francisque Sarcey ; on peut dire de lui qu'il fut le type accompli du journaliste, dans l'acceptation exacte du mot, l'homme de l'article au jour le jour, et que, dans l'exercice de cette profession dont il avait l'orgueil justifié par une maîtrise incomparable, il n'oublia jamais ses origines, et demeura professeur. C'est même le grand reproche qu'on a fait à sa critique d'être trop « ex-cathedra », de trop montrer la fêrule du pédagogue. Et c'est là peut-être aussi le secret de cette autorité souveraine qu'elle conquiert dès le début, qu'elle a conservée jusqu'au dernier jour, et qu'aucun des maîtres du feuilleton, depuis Geoffroy, son modèle, jusqu'à Janin, n'eut au même degré ; car en dehors des qualités propres à ce genre littéraire, elle avait la haute valeur d'un enseignement. De cette autorité, le critique du *Temps* en avait la pleine conscience ; et il en a déduit les raisons dans une de ces ripostes du tac au tac où il excellait et où il montrait que, chez lui, l'homme de bon sens se doublait à l'occasion d'un homme d'infiniment d'esprit. Zola l'ayant un jour accusé de « torcher ses articles sur un bout de table » et de « parler sans savoir », il traça de lui-même ce joli « crayon », qui, après vingt ans écoulés, n'a rien perdu de sa malice ni de sa verdeur primesautières :

« Vous êtes surpris de mon influence, vous n'en pénétrez pas les causes... Eh bien ! c'est que, sur la question dramatique, je suis, pour me servir de votre langage, très « documenté »... J'ai subordonné ma vie tout entière au théâtre, et l'on m'y voit tous les soirs devant que les chandelles soit allumées, ou, pour ne pas effaroucher vos scrupules de naturaliste, avant que le gaz de la rampe soit levé, et je ne m'en vais que lorsqu'il est éteint. Le public le sait, et voilà pourquoi il a confiance. Il sait encore, ce public, que je suis toujours de bonne foi, et je n'y ai même aucun mérite. J'aime le théâtre d'un amour si absolu que je sacrifie tout, même mes amitiés particulières, même, ce qui est plus difficile, mes répugnances au plaisir de pousser la foule à une pièce qui me paraît bonne, de l'écartier d'une autre qui me semble mauvaise... J'ai, dans le cours de ces trente années, commis quelques sottises et laissé échapper beaucoup d'erreurs. Je me suis souvent trompé : ceux-là seuls ne se trompent pas qui n'ont pas le courage d'avoir un avis, et je suis toujours du mien, ce qui n'est peut-être pas un mérite si commun. Mais il ne m'en a jamais coûté de reconnaître une méprise, et j'ai toujours réparé de mon mieux les torts que j'avais pu avoir. Voilà pourquoi le peuple de Paris, ce peuple que vous revendiquez pour vous, témoigne d'une certaine confiance dans l'honnêteté et la justesse de mes appréciations ; voilà pourquoi il veut bien m'accorder dans la critique de théâtre une certaine autorité. »

N'est-ce pas la profession de foi d'un brave homme ?

C'est une vertu qu'on ne lui contestera pas et qui fut la marque de sa vie littéraire comme sa vie privée.

\*\*

En tous cas, le bon Sarcey ne pourra plus désormais déverser son ire sur les représentations de « l'Œuvre » et sur les jeunes auteurs qui font leurs débuts à ce théâtre sous des auspices peu ou moins ibséliens ou shakespeariens. C'est ainsi que M. Sonniès échappe avec sa « Fausta » aux foudres de notre bon oncle Sarcey, lequel n'écrit plus dans le *Temps* mais dans l'*Eternité*, suivant le mot irrespectueux de Mirbau.

\*\*

*Fausta*, tel est le titre de la pièce assez intéressante que vient de représenter M. Lugné-Poë.

L'auteur, cache sous le nom de Sonniès, une personnalité de la magistrature.

*Fausta* est une danseuse qui a un amant, Gannys, et qui éveille l'amour du prince de Salerne, désireux de faire, de la courtisane, la reine de son peuple.

Cette scène se passe à Byzance, en 1053.

L'aventurière épouse le prince, dont elle a une fille, Aella ; elle a emmené avec elle son amant, et ses allures dépravées provoquent la colère de l'Eglise et d'un chevalier chrétien, Raimbaud. L'orage gronde, et comme *Fausta* sent que le pouvoir va lui échapper, elle fait assassiner son mari par Gannys, auquel elle donne sa fille comme femme, pensant que, de cette façon, elle pourra toujours exercer sa souveraineté ; mais elle s'attriste de vieillir, parce qu'elle ne pourra plus poursuivre la série de ses conquêtes amoureuses, lorsqu'un musulman, dont elle fut la maîtresse, la supplie de revenir à lui, la menaçant de tuer son Gannys ; elle résiste et refuse, et elle s'irrite de voir que Gannys qui jusqu'alors, avait délaissé Aella a cédé à ses prières et à ses tendresses ; elle menace sa fille, elle a déjà le poignard levé sur elle, elle s'arrête, se contentant de lui dévoiler le forfait de Gannys.

*Fausta* a été condamnée pour ses crimes, Gannys est déposé comme roi, Aella est proclamée reine, et veut sauver les coupables en favorisant leur fuite ; mais le musulman apparaît, livre Gannys à la foule, qui demande la tête de *Fausta*, veut s'emparer de la courtisane, qui s'empoisonne, après s'être accusée de toutes ses infamies devant la cour, pendant que les assistants récitent les prières des morts.

L'interprétation est convenable. Je citerai MM. Charny, Mitresey, Pollet.

C'est M<sup>lle</sup> Cora Laparcerie, de l'Odéon, qui jouait *Fausta* ; elle a mis, dans sa mort, beaucoup de réalisme ; ce qui lui a valu trois rappels. Mais ce n'était là qu'un beau mouvement d'agonie ; qu'elle se défie de cette monotonie, un peu chantante, et de ces cris, qui éraillent sa voix et lui enlèvent sa puissance. Quand elle veut être naturelle, elle est excellente. M<sup>lle</sup> Barbier a fait, dans Aella, un début plein d'espérance ; elle a eu de la grâce et de la chaleur, et se corrigera de ses inexpériences.

Le drame en lui-même est traité en vers corrects, parfois pompeux, souvent éloquentes et fait bien augurer du mérite littéraire de l'auteur.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Ascensions météorologiques internationales.

— Un nouveau lancer international de ballons-sondes et de ballons montés a été effectué le 24 mars dernier. On avait cherché autant que possible à exécuter ce lancer dans des conditions déterminées à l'avance de répartition de la pression barométrique à la surface de l'Europe. M. Hergesell, le président du Comité international d'aérostation météorologique, avait choisi deux types qui sont fréquents au mois de mars, et proposé que Paris donnât le signal du départ. Mais de grandes difficultés s'opposent à ce qu'un plan de ce genre puisse être réalisé avec succès. En effet, les cartes du temps ne peuvent être dressées qu'à 10 heures du matin au plus tôt, et il est bien tard alors pour avertir les différentes stations d'avoir à lancer les ballons.

Le lancer du 24 mars a présenté non moins d'intérêt que les lancers précédents. Le ballon parti de Limoges a constaté une température de — 48° C. Cette température est environ celle qu'a relevée à 8,606 mètres d'altitude le ballon monté de Berlin ; M. Suring, qui le dirigeait, avait emporté de l'oxygène pour respirer au delà de 5,000 mètres.

Le ballon *Strasbourg*, parti de la ville du même nom, et portant MM. Hergesell et Redelbach, s'est élevé jusqu'à 9,000 mètres ; il a enregistré une température de 60° au-dessous de zéro.

Nous croyons utile de rappeler que les ascensions internationales ont deux buts, qui se rattachent intimement l'un à l'autre, mais qui sont loin de se confondre. Le premier est l'étude des conditions météorologiques dans les régions où peuvent pénétrer les ballons montés. Le second est la détermination des phénomènes qui se passent dans la haute atmosphère, inaccessible à l'homme.

Il est à remarquer que les Allemands ont une tendance à multiplier les ascensions de ballons montés, tandis que les Français montrent une préférence pour les ballons-sondes. Les Anglais, circonstance bizarre, semblent se désintéresser de ces expériences, alors que l'on doit à un Anglais, James Glaisher, l'une des plus célèbres et des plus importantes ascensions au point de vue météorologique.

Les Américains, enfin, concentrent tous leurs efforts sur l'exploration de l'atmosphère à l'aide de cerfs-volants ; ce procédé est celui qui finira par l'emporter, si l'on se place au point de vue strictement météorologique. L'emploi des ballons-sondes, néanmoins, sera très utile pour élucider certains points spéciaux de la physique atmosphérique.

**Congrès scientifiques.** — Le 71<sup>e</sup> Congrès des naturalistes et médecins allemands se réunira cette année à Munich, du 18 au 23 septembre. Parmi les communications annoncées, nous citerons : les changements des idées astronomiques durant le siècle actuel par M. Forster, de Berlin ; les explorations des régions arctiques et les résultats obtenus, par M. Nansen ; la valeur de la radiographie en chirurgie, par M. Bergmann, de Berlin ; science et médecine, par M. Birch-Hirschfeld, de Leipzig ; Liebig et son influence sur la médecine, par M. Klemperer, de Berlin, etc.

**L'électricité dans les maisons.** — Signalons de façon toute particulière, au nombreux public d'ingénieurs et d'électriciens, que la question intéresse, un petit volume de M. H. M. Leaf (*The internal wiring of Buildings*, A. Constable, Londres), qui traite d'un sujet important et qui mérite grande attention, celui de la répartition et de la pose des fils électriques à l'intérieur des maisons. Plus nous allons et plus l'électricité joue un rôle considérable dans la vie quotidienne ; plus elle est employée dans les maisons pour l'éclairage, le chauffage, la transmission de la force. Cette pénétration n'est pas sans danger, et c'est à l'étude des moyens propres à éviter ces dangers qu'est consacré l'ouvrage de M. Leaf ; à l'étude des précautions à prendre, et de la manière de répartir, de conduire les fils de façon à réduire les risques au minimum. L'ouvrage est tout d'actualité, et le sera longtemps encore.

**Le plus long câble sous-marin.** — D'après *Stal und Eisen*, le plus long câble sous marin serait celui qui relie la France et les Etats-Unis, de Brest à New-York, par le cap Cod. Il a 5,700 kilomètres de longueur, et son poids est de 9,250 tonnes, dont 5,500 tonnes de fil de fer et d'acier, 930 tonnes de fil de cuivre, 560 tonnes de gutta-percha et 1,400 tonnes de jute. Il a été établi par l'industrie française.

**Congrès de génie civil et d'architecture.** — Le IX<sup>e</sup> Congrès du génie civil et de l'architecture se réunira à Bologne en octobre prochain. Le Congrès et l'Exposition y annexée comporteront dix classes :

- 1<sup>o</sup> Architecture civile, édilité, hygiène ;
- 2<sup>o</sup> Hydraulique fluviale et maritime ; dessèchements ;
- 3<sup>o</sup> Routes ordinaires et chemins de fer ;
- 4<sup>o</sup> Mécanique, constructions navales, machines pour les mines ;
- 5<sup>o</sup> Electrotechnique ;
- 6<sup>o</sup> Géodésie, topographie ;
- 7<sup>o</sup> Architecture historique, artistique, archéologique ;
- 8<sup>o</sup> Agriculture, constructions rurales ;
- 9<sup>o</sup> Législation et questions économiques ayant trait à l'art de l'ingénieur et de l'architecte ;
- 10<sup>o</sup> Génie militaire.

LETTRES ET ARTS

**Obsèques de M. Francisque Sarcey.** — Toutes les notabilités littéraires et artistiques ont assisté jeudi dernier, à Paris, aux obsèques de Francisque Sarcey,

qui ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable.

Dans la salle à manger de l'hôtel de la rue de Douai, les fils de Sarcey et M. Adolphe Brisson recevaient les amis du défunt.

La levée du corps a été faite à dix heures. En tête du cortège marchaient des gardiens de la paix; venaient ensuite six brancards sur lesquels avaient été placées les plus belles couronnes; parmi celles-ci, citons: celle du Syndicat des journalistes parisiens, du Cercle de la critique, des Variétés de Marseille et de Paris, du théâtre des Nouveautés, de celui de Monte-Carlo, etc., ainsi qu'un grand nombre de gerbes de fleurs.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Georges Leygues, Ministre de l'Instruction publique; Gréard, vice-recteur de l'Académie; Jules Claretie, Roujon, Camille Le Senne, Jules Lemaître, Larroumet et Adrien Hébrard.

Les deux fils de Francisque Sarcey, l'un en soldat, l'autre en collégien, et M. Adolphe Brisson conduisaient le deuil.

La cérémonie, qui a eu lieu à l'église de la Trinité, a pris fin à onze heures trente.

La partie musicale, organisée par M. Francis Thomé, a été exécutée sous la direction de M. Planchet. L'abbé Runer officiait.

Après l'absoute, le cortège s'est dirigé vers le cimetière Montmartre.

Sur tout le parcours, de la rue de Douai à la Trinité et de la Trinité au cimetière, une double haie de curieux, massés sur les trottoirs, a salué respectueusement au passage du convoi.

Sur la tombe, M. Leygues a pris le premier la parole.

Après lui, ont parlé: MM. Jules Claretie, Gaston Jollivet, Camille Le Senne, président du Cercle de la critique, Adrien Hébrard et Gustave Larroumet.

Ce dernier discours a produit une grande impression sur l'assistance.

Au lieu de faire un discours officiel, une biographie de Sarcey, M. Larroumet s'est attaché plutôt à rappeler le caractère de Sarcey; il a parlé de sa bonté, qui s'étendait même à ses adversaires, de sa cordialité et des services rendus par lui au cours de sa carrière si bien remplie par le travail.

**Le Comte Delaborde.** — M. le comte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Beaux-Arts, est mort jeudi matin à Paris, en son appartement de la rue de l'Université, 8. Il était âgé de 88 ans.

On se rappelle que, il y a quelques mois seulement, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, qui remplissait ces fonctions depuis 1874, avait donné sa démission, en raison de son grand âge, et avait été remplacé par M. Larroumet.

M. le comte Delaborde a été peintre et critique d'art.

En 1836, il exposa pour la première fois, au Salon, un tableau: « Agar dans le désert », qui est au musée de Dijon.

Puis, successivement, il exposa un certain nombre de toiles, parmi lesquelles on cite la « Confession de saint Augustin », la « Prise de Damiette », la « Mort de Moïse ».

Plusieurs de ses œuvres, d'un romantisme tempéré, ont été acquises par l'Etat: ses « Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem » et sa « Prise de Damiette » font partie de la série des tableaux d'histoire commandés par Louis-Philippe pour les galeries de Versailles. Au Salon de 1847, il obtint une première médaille pour une composition mi-historique de genre, « Dante à la Verna ». Ce fut la consécration et la fin de sa carrière de peintre.

En 1855, le comte Delaborde fut nommé conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale et nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1860.

En 1868, il entra à l'Académie des Beaux-Arts comme membre libre.

L'œuvre du comte Delaborde comme critique et historien d'art est considérable. Outre un nombre important de notices rédigées pour l'histoire des peintres de Charles Blanc, et d'éloges académiques, il écrivit quantité de travaux publiés à la *Gazette des Beaux-Arts* et à la *Revue des Deux-Mondes*.

Ces travaux ont été réunis en volumes sous le titre d'« Etudes sur les beaux-arts en France et en Italie,

1864 » et de « Mélanges sur l'art contemporain, 1866 ». On lui doit également les Lettres et Pensées d'Hippolyte Flandrin, 1866; — Ingres, sa vie et ses œuvres, 1870; — le Cabinet des Estampes 1875; — la Gravure, son origine, ses procédés, son histoire, 1882; — la Gravure en Italie avant Marc-Antoine, 1883; — l'Académie des beaux-arts depuis la fondation de l'Institut.

Le comte Delaborde laisse un fils, M. François Delaborde, attaché aux Archives nationales, et une fille, qui a épousé M. Gruyer, de l'Institut, ancien conservateur des peintures au musée du Louvre,

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

## SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHÉS

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Capital, 500,000 francs

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire pour le 24 juin, à 9 heures un quart du matin.

ORDRE DU JOUR:

Modification à l'article 20 des Statuts.

L'Assemblée Générale se compose des porteurs d'au moins vingt actions.

Les titres devront être déposés au Siège Social, ou dans les principaux établissements de Crédit, au moins deux jours avant l'Assemblée.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

### AVIS

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco, le 16 mai courant, Monsieur **Barthélemy VIGNA** a vendu à Monsieur **Henri D'AURIOL** son fonds de commerce de la *Brasserie Gambrinus*. Les fonds provenant de cette vente sont déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, entre les mains duquel les créanciers devront déposer leurs titres dans la huitaine.

Signé: A. BLANC.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

### AVIS

Les créanciers du sieur **Dominique MAURI**, dit *Milan*, entrepreneur de terrassements, demeurant à Monaco, failli, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le *20 juin prochain, à 2 heures du soir*, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 20 mai 1899.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

### AVIS

Les créanciers du sieur **Victor GRAMIN**, boulanger, demeurant à Monaco, failli, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le *21 juin prochain, à 9 heures du matin*, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 20 mai 1899.

Pour le Greffier en chef,  
A. Cioco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

## PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le trente et un mars mil huit cent quatre vingt-dix-neuf, enregistré, sir William INGRAM, baronnet, propriétaire, domicilié à Londres, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, a acquis de monsieur Jean MÉDECIN, propriétaire, et madame Juliette BOERI-ROVERE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire,

Une maison à usage d'hôtel, connue sous le nom de *Palace Hôtel*, située à Monte Carlo, avenue Horizontale, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages, cour derrière, close de murs, portée au plan cadastral sous partie du numéro 293, de la section D, tenant de l'est, à madame Schaetty; du midi, à l'avenue Horizontale, de l'ouest à la propriété de la Société de l'Hôtel Métropole, et du nord, à monsieur Louis Médecin.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de *trois cent quatre-vingt mille francs 380,000 fr.*

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Les vendeurs possédaient le terrain sur lequel ils ont fait édifier les constructions existantes, pour l'avoir acquis de monsieur François-Edmond BLANC, chevalier de la Légion d'honneur, député, propriétaire, demeurant à la Celle-Saint-Cloud, et de madame Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, épouse de monsieur Constantin-Vincent-Marie, prince RADZIWILL, avec lequel elle demeure au Château d'Ermenonville.

Et ces derniers le possédaient pour l'avoir recueilli dans la succession de madame Marie-Charlotte HENSEL, propriétaire, demeurant à Monaco et à Paris, veuve de monsieur François BLANC.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 23 mai 1899.

Dûment enregistré.

Pour extrait:  
(Signé): A. BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

## PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le dix août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur Louis RIGONI, entrepreneur de peinture, demeurant à Monaco, et monsieur Jean BONAVENTURE, marchand d'huîtres, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Blanc, notaire, ont acquis de monsieur Louis LÉON, dit Lucien RAMELOT, propriétaire, rentier, demeurant à Neuilly-sur-Seine, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

Un droit de passage pour eux et leurs futurs ayant droit sur une bande terrain acquise par monsieur RAMELOT de monsieur le chevalier Eugène DE MILLO, aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Blanc, notaire, le dix août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, avec droit de propriété, savoir:

Pour monsieur BONAVENTURE, de la moitié de la largeur de ladite bande de terrain dans la partie attenante à son terrain, ladite moitié d'une surface de quatre mètres carrés.

Et pour monsieur RIGONI, de la moitié de la largeur de ladite bande de terrain sur toute la longueur de cette bande attenante à son terrain, ladite moitié d'une contenance de vingt-quatre mètres vingt-cinq décimètres.

Cette acquisition a été faite pour monsieur BONAVENTURE au prix de *trois cent soixante francs* et pour monsieur RIGONI au prix de *deux mille cent quatre-vingt-deux francs cinquante centimes*.

Un expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, vol. 66, numéro 13 a été

déposée aujourd'hui même, au greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour sous peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 23 mai 1899.

Dûment enregistré.

Pour extrait :  
Signé : A. BLANC.

Monsieur CLÉMENT BIMA, chef mécanicien à l'usine Saint-Roman — Madame BIMA et leurs enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur François-Laurent BIMA

leur fils et frère, décédé Monaco, le vendredi 19 mai, à l'âge de 13 ans.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 21 mai 1899

ONEGLIA, y. à voiles, <i>Skiroto</i> , monég. c. Marquet,	sur lest.
CETTE, br.-goël, <i>Charles-René</i> , fr. c. Dalest,	vin.
CANNES, cutter <i>Famiglia Marcenaro</i> , it. c. De Pirro,	charbon.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Ville de Marseille</i> , fr. c. Dalbéra Baptistin,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr. c. Demaria,	id.
Id. b. <i>Ville de Monaco</i> , fr. c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.

Départs du 14 au 21 mai

CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sur lest.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
Id. b. <i>Diva-Pouliano</i> , fr., c. Martella,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
Id. b. <i>Nouvelle Vierge Marie</i> , fr. c. Serri,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr. c. Garel,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> fr. c. Demaria,	id.

CHEMINS de FER de PARIS à LYON et à la MÉDITERRANÉE

BAINS de MER de la MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour valables 33 jours  
Billets individuels et billet collectifs (de famille)

Il est délivré, du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de bains de mer, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, à prix réduits pour les stations balnéaires suivantes :

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Menton, Monaco, Monte Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Saint-Raphél-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. et doivent comporter un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour.

Prix. — Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels; ces réductions peuvent s'élever à 50 % pour les billets de famille.

VOYAGES CIRCULAIRES A ITINÉRAIRES FIXES

Il est délivré, pendant toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter à des prix très réduits, en 1<sup>re</sup>, en 2<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> classe, les parties les plus intéressantes de la France (notamment l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées), ainsi que l'Italie, la Suisse, l'Autriche et la Bavière.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire.

La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le *Livret-Guide du P.-L.-M.* vendu au prix de 0 fr. 50 dans les gares du réseau.

Le Théâtre a consacré tout entier son numéro de mai à la grande pièce à spectacle que M. Emile Bergerat a donnée à la Porte-Saint-Martin : *Plus que Reine*. C'en est

ici l'entière et complète restitution et l'on peut dire que le public aura sous les yeux l'œuvre théâtrale elle-même avec son agrément artistique et la splendeur de sa mise en scène. Jane Hading en toutes ses toilettes, Coquelin en tous ses costumes, tous les acteurs, toutes les actrices, tous les décors, les scènes les plus intéressantes de chacun des tableaux, un texte demandé à M. Bergerat lui-même, où l'auteur explique et commente son drame, et publie pour la première fois un épilogue resté inédit. Trente-deux gravures dont trois en couleur, c'est plus qu'il ne faut pour attirer à ce dix-septième numéro du *Théâtre* le succès qui a si rapidement épuisé les premiers de la série.

Prix du numéro : 2 francs

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

**DAME** Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les **Samedis**

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'ÀUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

<i>L'Indicateur-Chaix</i> (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
<i>Livret-Chaix continental</i> (mensuel) :	
1 <sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 <sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
<i>Livret-Chaix spécial de chaque réseau</i> (mensuel) avec carte.....	» 40
<i>Livret-Chaix de Voyages circulaires</i> de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
<i>Livret de l'Algérie et de la Tunisie</i> (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
<i>Livret spécial des environs de Paris</i> (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
<i>Livret de la banlieue</i> avec carte... } Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
<i>Livret des Rues de Paris</i> (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	15	752.5	53. »	53.9	54.5	55.4	19.5	18.5	18. »	16.2				16.1	80
16	57. »	57.8	58.2	53.8	60. »	19. »	20. »	21.9	16.8	16.3	79	S.-E. léger	Beau		
17	62. »	62.1	61.6	61.6	61.1	19.5	22. »	23.8	18. »	17.5	82	id.	id.		
18	61.9	62. »	61.9	61.8	61.9	18.2	24. »	24.8	19.2	18.5	81	S.-O. léger	Variable		
19	62.5	62.7	62.4	61.5	61.8	22.5	26. »	26.2	22.5	21. »	78	id.	Beau		
20	61.6	61. »	59.8	58. »	58.5	21.5	25. »	53.2	19.5	18.9	80	S.-E. léger	Nuageux		
21	59. »	59.5	59.2	59. »	59.4	21.5	25.2	23.9	20. »	19.5	81	S.-O. léger	Variable		
DATES		15	16	17	18	19	20	21							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	19.5	22. »	24.4	25. »	27. »	26.2	25.9						
		Minima	16. »	16. »	15.9	16.2	18. »	18.5	18.6	Pluie tombée : 10 <sup>mm</sup>					

OPPRESSION, CATARHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. p<sup>r</sup> les Célébrités médicales.

Soulagement immédiat

**ASTHME CIGARES GICQUEL**

GUERISON par les Mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. CIGARES en PAPIER. 14, rue Belaroché, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1899